

La loi Travail doit être retirée

1er septembre 2016

Tout
le monde
déteste
la loi
travail



Prêts ! La promulgation de la loi travail le 9

août est venue rappeler que la question sociale ne connaît pas les vacances. De nombreux-euses camarades ont émaillé leurs congés d'interventions auprès des travailleurs et travailleuses saisonniers, de manifestations sur la voie publique contre la loi travail, à l'occasion de déplacements ministériels en particulier... Myriam El Khomri a salué la mémoire d'un ancien responsable de la CGT, quelques jours après avoir autorisé, contre l'avis de l'inspection du travail, le licenciement du délégué syndical d'Air France mis en cause pour « la chemise ». A croire que les syndicalistes méritent son respect quand ils ne sont que mémoire... Les salarié-es de l'entreprise Mollex ont, quant à eux, été reconnu-es dans leurs droits après une procédure pour licenciements abusifs qui a duré plusieurs années.

La relance de la mobilisation pour l'abrogation de la loi travail a eu lieu le 15 septembre, des actions sectorielles sont déjà prévues (dans l'éducation, le sanitaire et social, les télécoms)... Elles montrent que celles et ceux qui ont battu le pavé ces derniers mois, fait grève, occupé les places, organisé blocages et actions militantes considèrent que la question n'est pas réglée. Nous préparons ces échéances mais nous entendons aussi réagir avec les moyens juridiques qui pourront être mis en œuvre pour contrer l'application de la loi et aller la contester dans toutes les entreprises et services. Au delà nous aurons aussi à nous mobiliser en défense des syndicalistes, militant-es et manifestant-es réprimé-es.

En cette rentrée, le cirque des primaires et de l'élection présidentielle, dans un climat politique délétère de surenchère sécuritaire, va sans doute nous écoërer jusqu'à la nausée. Ceux qui nous gouvernent ou s'apprêtent à le faire utilisent toutes les ficelles pour tenter de faire porter l'attention sur des menaces extérieures en niant leurs propres responsabilités et en tentant de détourner l'attention du public des questions sociales et des droits démocratiques. Face à la menace terroriste, qui ose encore lutter pour la réduction du temps de travail ou les salaires ? Qui osera s'opposer à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou au site d'enfouissement de déchets nucléaires de Bure ? Qui défendra les libertés individuelles ?

L'attentat de Nice a été une horreur qui a fait de nombreuses victimes. Mais en quoi la prolongation de l'état d'urgence constitue-t-il un moyen de lutte efficace ? L'empathie que nous avons pour les victimes,

où qu'elles soient, ne nous empêche pas de discuter du bien fondé des politiques mises en œuvre à l'intérieur et à l'extérieur de la France. Cela ne nous empêche pas non plus de voir comment celles-ci accompagnent une évolution raciste de comportements, du traitement médiatique de l'actualité, et pire de politiques institutionnelles : à preuve, au sujet de tenues vestimentaires, des conceptions nauséabondes de la laïcité et à géométrie variable sous couvert de défense du droit des femmes, ou la façon dont les migrant-es sont traité-es aujourd'hui à Calais, à Paris ou à la frontière italienne et à qui on refuse des droits élémentaires.

Notre participation au récent Forum social mondial de Montréal témoigne de l'importance dans le contexte actuel à développer plus encore les solidarités internationales et à construire ensemble des résistances et alternatives face au néolibéralisme.

En reprenant le fil de nos mobilisations du printemps, en gardant leur richesse et leur diversité, à travers nos actions, nos revendications, notre volonté de transformation sociale radicale, nous pouvons porter une espérance qui redonne sens à l'action collective et force à ceux et celles qui n'ont rien, pour disputer la légitimité d'incarner un véritable projet alternatif de société.

**Voir le dossier complet
avec les argumentaires, les mobilisations, le matériel de campagne...**

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/La-loi-Travail-doit-etre-retiree>